

Conseil Municipal

Séance du 16 septembre 2014

L'an deux mil quatorze le seize septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MINIER Marcel, Maire de MUEL.

Etaient présents : MINIER Marcel, Maire, TROCHU Pierre, MORICE Anne-Marie, GARCON Jean-Paul, adjoints, BESNARD Jacques, CHARPENTIER Jocelyne, BRIAND Claude, POIRIER Jean-Luc, CARRISSANT Pierrick, LE VAILLANT Nicolas, FORTIN Marcel, MAILLARD Sylvie, BARIOU Marie-Noëlle.

Etaient absents : TALLEC Christa, MOYNAT DANET Isabelle,
Procuration de TALLEC Christa à MINIER Marcel

Jocelyne CHARPENTIER a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 09 septembre 2014

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

N° : 2014 - 62

Thème : Marché public

Objet : Cantine scolaire : avenant n° 1 de l'entreprise GOBIN

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'avenant de l'entreprise GOBIN concernant des travaux en moins et en plus à la cantine scolaire. Le montant de l'avenant est de 2 771.20 €HT. Le nouveau montant du lot 1 du marché passe de 32 248 €HT à 35 019.20 €HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- accepte l'avenant n°1 de l'entreprise GOBIN pour un montant de 2 771.20 €HT,
- accepte le nouveau montant du marché du lot 1 de 35 019.20 €HT,
- autorise Monsieur le maire à signer l'avenant et toutes les pièces s'y rapportant.

N° : 2014 – 63

Thème : Autre domaine de compétence

Objet : Convention de participation au centre de loisirs d'IFFENDIC

Monsieur le Maire présente au conseil la convention de participation aux frais de fonctionnement de l'accueil de loisirs de la commune d'IFFENDIC. Monsieur le Maire rappelle que des enfants de MUEL fréquentent ce centre de loisirs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- accepte de participer aux frais de fonctionnement de l'accueil de loisirs de la commune d'IFFENDIC pour les enfants de MUEL à compter du 3 novembre 2014,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents relatifs à cette convention.

N° : 2014 – 64

Thème : Autre type de contrat

Objet : Logiciels mairie : Contrat environnement technique avec JVS-MAIRISTEM

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le contrat environnement technique pour les logiciels de la mairie établi par JVS – MAIRISTEM. Le montant de la maintenance s'élève à 53.80 €HT par an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte le contrat de maintenance « environnement technique » établi par JVS-MAIRISTEM pour un montant de 53.80 €HT par an,
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat et toutes pièces s'y rapportant.

N° : 2014 – 65

Thème : Maîtrise d'œuvre

Objet :

Aménagement rue des Korrigans : contrat de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention de maîtrise d'œuvre (étude de projet, assistance, suivi des travaux) proposée par D2L concernant l'aménagement de la rue des Korrigans. Le montant de cette maîtrise d'œuvre est de 4 900 €HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte la proposition de D2L pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la rue des Korrigans pour un montant de 4 900 €HT,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention et toutes pièces s'y rapportant.

N° : 2014 – 66

Thème : Marché public

Objet :

Aménagement rue des Korrigans : Devis pour travaux

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que dans le cadre de l'aménagement de la rue des Korrigans trois devis sont parvenus en mairie pour les travaux de voirie :

- Entreprise COLAS : 28 950.00 €HT
- Entreprise PEROTIN : 29 768.00 €HT
- Entreprise POMPEI : 26 022.90 €HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- décide de retenir l'entreprise POMPEI pour un montant de 26 022.90 €HT pour les travaux de voirie de la rue des Korrigans,
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis et toutes les pièces s'y rapportant.

N° : 2014 – 67

Thème : Autre type de contrat

Objet : Location panneau publicitaire

Monsieur le Maire fait part au conseil du versement du loyer de 123.50 € pour un affichage publicitaire situé route de saint Méen par la société CADRES BLANCS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- accepte le versement de 123.50 € pour la location de l'emplacement publicitaire,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

N° : 2014 – 68

Thème : Décision budgétaire

Objet : Budget commune

Décision modificative n°2

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative au budget commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve la décision modificative suivante :

Budget commune – Décision modificative n °2

DI : compte 2318 - 133 (Aménagements divers) : - 1 500 €

DI : compte 2313 - 136 (hangar communal) : + 1 500 €

N° : 2014 – 69

Thème : Décision budgétaire

Objet : Budget commune

Décision modificative n°3

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative au budget commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve la décision modificative suivante :

Budget commune – Décision modificative n °3

DI : compte 2111 - 114 (terrains nus) : + 1 000 €

DI : compte 21568 - 115 (matériel incendie) : - 1 000 €

Délibérations 2014 - 62 à 2014 - 69

| | | | |
|----------------------|--|-----------------------|--|
| MINIER Marcel | | POIRIER Jean-Luc | |
| TROCHU Pierre | | CARRISSANT Pierrick | |
| MORICE Anne-Marie | | LE VAILLANT Nicolas | |
| GARCON Jean-Paul | | FORTIN Marcel | |
| TALLEC Christa | | MOYNAT DANET Isabelle | |
| BESNARD Jacques | | MAILLARD Sylvie | |
| CHARPENTIER Jocelyne | | BARIOU Marie-Noëlle | |
| BRIAND Claude | | | |